Méditation sur le 5^e mystère douloureux

Tirée de *L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu* de Dom Paul Delatte, osb

LE CRUCIFIEMENT

Le Golgotha était le lieu ordinaire des exécutions romaines. Arrivés là, ils mirent Jésus en croix ; à la troisième heure, dit, saint. Marc. Notre foi et notre charité peuvent seules transfigurer cette scène, que les évangélistes ont décrite avec la sobriété d'un banal compte rendu judiciaire. Nous avons remarqué déjà le lieu du supplice. Le genre de mort fut celui que l'on réservait aux esclaves. Un citoyen romain avait droit au glaive ; mais la croix suffisait pour ceux qui ne pouvaient se réclamer de personne, qui n'appartenaient pas à une famille. De plus, afin de confondre le cas du Seigneur avec le cas des malfaiteurs de droit commun, on crucifia avec lui deux brigands, l'un à droite, l'autre à gauche, Jésus au milieu, peut-être comme le plus coupable de tous ; et il fut crucifié le premier. La prophétie d'Isaïe s'accomplissait : « Il a été rangé parmi les malfaiteurs. » (LIII, 12). Avant de clouer le Seigneur sur la croix, les soldats lui offrirent, selon l'usage, du vin mêlé de myrrhe, un narcotique destiné à étourdir et à diminuer la douleur. (Prov XXII, 6) Le Seigneur y goûta, puis l'écarta, ne voulant rien perdre de sa souffrance.

Nous avons remarqué déjà l'impression qu'avait laissée dans l'esprit de Pilate la ferme réponse du Seigneur : « *Oui, je suis roi.* » De tous, les griefs élevés par les Juifs, c'était le seul dont Jésus eût reconnu la vérité, la seule charge dont il fût convaincu. C'était à ce seul titre que Pilate donnait son attention, alors surtout que la Synagogue n'avait obtenu la condamnation du Seigneur qu'en agitant, aux yeux du gouverneur, le spectre de César irrité par cette royauté usurpée. Or, la coutume voulait, lorsqu'une sentence de mort avait été rendue, que le peuple entier fût averti du crime qui l'avait provoquée. Celui qui conduisait l'escorte vers le lieu de l'exécution, rappelait à haute voix le motif du châtiment ; ou bien on portait ostensiblement une tablette où était mentionné le crime. Les deux larrons ayant leur fiche accusatrice, il était régulier que le Seigneur eût la sienne. Sans doute, si les Juifs avaient eu loisir et liberté de libeller eux-mêmes le titre de la croix, ils eussent désigné le Seigneur comme blasphémateur et impie. Mais le détail de l'exécution appartenait aux gentils, et la rédaction de la tablette au procurateur. Lors donc que fut arborée l'inscription au-dessus de la tête du crucifié, chacun put y lire : « *Jésus de Nazareth, le roi des Juifs*. »

En face du Calvaire, se pressaient déjà de nombreux Juifs, attirés par la haine ; les curieux venaient aussi, et les passants s'arrêtaient. Afin que nul n'ignorât le motif de la sentence rendue, Pilate avait fait rédiger le titre dans les trois principales langues. Ainsi l'inscription semblait vraiment s'adresser au monde entier : à la religion, avec l'araméen ; à la pensée, avec la langue grecque ; à la force sociale et au gouvernement, avec le latin. Dans le laconisme de son expression, elle semblait proclamer la réalité de la royauté du Seigneur. Était-ce dérision ? Était-ce mystère ? Était-ce une précaution prise contre la menace des Juifs ? Quoi qu'il en soit, les princes des prêtres s'en émurent, et réclamèrent aussitôt auprès de Pilate : « Ce n'est pas : Roi des Juifs, qu'il faut inscrire ; mais bien : Il a dit : Je suis le roi des Juifs. » Le procurateur avait transigé sur des points essentiels ; soit vexation et ennui, soit remords, en tout cas, par une permission divine, il maintint inviolée cette promulgation de la souveraineté de Jésus : « Quod scripsi, scripsi. Ce que j'ai écrit demeurera écrit. »

D'après une disposition du droit romain, les habits des suppliciés étaient adjugés, comme aubaine dernière, aux soldats exécuteurs de la sentence. Habituellement, il leur revenait fort peu

de chose : ici, ils semblent un peu surpris de leur richesse. Après avoir fait quatre part des vêtements du Seigneur, une pour chacun des quatre hommes chargés du crucifiement, ils convinrent ensemble de ne point diviser la tunique. Elle était belle, sans couture, tissée d'une seule pièce depuis le haut. Sans doute elle était l'œuvre de Notre-Dame. C'était la tunique intérieure. On pouvait, sans trop d'inconvénient, diviser le manteau extérieur à larges plis : mais de quelle utilité eussent été les morceaux de cette tunique ? Les soldats se dirent donc l'un à l'autre : « Ne la divisons pas : tirons au sort à qui l'obtiendra. » Et ils le firent. Ainsi s'accomplissait la prophétie du Psaume XXI : « Ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont tiré ma robe au sort. »

Pendant le crucifiement, l'âme du Seigneur s'entretenait avec son Père. En face des outrages infligés à l'Agneau de Dieu, il semble que la patience divine ait eu un frémissement et que la colère ait été un instant sur le point de frapper, tant le sacrilège était effrayant. Mais le Seigneur s'interposa : « *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.* » C'étaient des païens, complices aveugles de la haine pharisienne.

Leur besogne accomplie, les soldats s'assirent, selon la coutume, au pied de la croix, afin de déjouer toute tentative de délivrance.

La mort par crucifixion était lente. Jusqu'à ce qu'elle vînt, tous ceux qui avaient ou croyaient avoir des griefs contre le condamné, tous ceux que le supplice n'avait pas encore assouvis pouvaient exercer, en paroles du moins, leurs représailles et s'assurer que justice était faite. Les princes des prêtres, les anciens et les scribes ne se refusèrent pas cette satisfaction. Ils plaisantaient entre eux, disant : « Il a sauvé les autres et ne peut se sauver lui-même ! S'il est le Christ, le roi d'Israël, qu'il descende donc maintenant de la croix : aussitôt, nous croirons en lui ! Il s'est confié en Dieu ; il a dit : Je suis le Fils de Dieu : que Dieu le délivre donc à présent, s'il est vraiment sien ! » (Cf. Ps. XXI, 9). — La populace blasphémait, elle aussi ; et les Juifs qui défilaient devant la croix branlaient la tête en criant : « Hé ! toi qui détruis le temple, de Dieu et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ! Si tu es Fils de Dieu, descends donc aussi de la croix ! » Les soldats romains répétaient la même apostrophe grossière : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc ! » Et les larrons crucifiés aux côtés du Seigneur entraient dans ce même concert : « Si tu es le Christ, sauve-toi, et nous avec toi ! »

Mais l'un d'eux, peu à peu, se ravisa. (On peut même supposer, avec plusieurs Pères, qu'il ne blasphéma point comme l'autre voleur, et que saint Matthieu et saint Marc, qui abrègent le récit, ont usé d'un pluriel d'indétermination.) Le voisinage du Rédempteur, le spectacle de sa patience infinie, la prière aussi de la Sainte Vierge, lui obtinrent la grâce du repentir et de la foi qui justifie. Il comprit : son âme s'attacha à ce Messie que tous reniaient. Et il blâmait son compagnon, lui disant : « Comment ! toi non plus, tu ne crains pas Dieu ? Tu insultes celui dont tu partages la peine ? Pour nous, cependant, c'est la justice qui s'accomplit, car nous recevons ce qu'ont mérité nos œuvres ; mais lui, il n'a rien fait de mal. » Puis il dit au Seigneur : « Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous entrerez dans votre royaume ! » Et Jésus lui répondit : « En vérité, je vous le dis : aujourd'hui, avec moi, vous serez dans le paradis. »

Quelques femmes courageuses, qui avaient suivi le Seigneur depuis la Galilée, et qui pourvoyaient à ses besoins et à ceux du collège apostolique, se tenaient debout, près de la croix. On traduit ordinairement comme si elles eussent été trois ; et on lit : « Marie de Cléophas, la sœur de sa mère. » Peut-être le texte implique-t-il qu'elles étaient réellement quatre : « Mater ejus, et, soror matris ejus ; Maria Cléophas, et Maria Magdalene. » La sœur, ou plutôt la belle-sœur de Notre-Dame serait Salomé, mère de Jean et de Jacques le Majeur, épouse de Zébédée (cf. Mc. XV, 40 ; Mt, XXVII, 56). Zébédée pourrait être un frère, ou Salomé une sœur de saint Joseph. Marie de Cléophas est la mère de Jacques le Mineur, l'épouse de Cléophas ou Alphée (c'est le même nom), que l'historien Hégésippe (dans Eusèbe) présente comme frère de saint Joseph. Marie-Madeleine nous est connue (Lc VIII, 2).

Enfin, la Sainte Vierge. Au sens naturel et humain, il y avait une personne au monde à qui l'on devait, semble-t-il, épargner le spectacle du Calvaire. Une femme, une vierge, une sainte, une mère : tous ces titres ne devaient-ils pas se réunir pour la tenir éloignée ? Dieu veilla pourtant à ce qu'elle fût au pied de la croix. Il avait obtenu son consentement pour la préparation de la Victime ;

il voulut obtenir son acquiescement pour la consommation du Sacrifice. Sa présence ménageait au Seigneur l'occasion d'un dépouillement suprême et lui permettait d'entrer dans la solitude absolue. Délaissé de son Père à cause de l'humanité pécheresse, il allait donner sa mère à cette humanité régénérée dans son sang et l'instituer Mère de son Église.

Le Seigneur vit sa mère et, près d'elle, le disciple qu'il aimait ; et, en même temps que son regard, sa parole descendit vers elle. Il disait habituellement : « Mère » ; il renonce pour cette fois à la douce appellation de parenté et se borne au terme de respect : Mulier. Nous traduisons forcément par le mot générique : « Femme », plutôt froid et distant ; mais en grec comme en araméen, nous l'avons remarqué à propos des noces de Cana, l'appellation est simplement déférente, et elle peut même être nuancée de tendresse. « Mulier, ecce filius tous. » Puis, à saint Jean : « Voici votre mère. » Ils étaient ainsi confiés l'un à l'autre. À dater de cette heure, en effet, le disciple la prit dans sa maison ; elle devait le suivre jusqu'en Asie Mineure, à Éphèse, et y mourir.

Depuis la sixième heure, la lumière du soleil se voilait; des ténèbres mystérieuses enveloppaient la terre; elles allèrent grandissant jusqu'à la neuvième heure. Alors, Jésus s'écria d'une voix forte: « Eloi, Eloi, lamma sabacthani! » c'est-à-dire: « Mon Dieu, mon Dieu! Pourquoi m'avez-vous abandonné? » Cette plainte du délaissé, de l'homme qui s'est fait caution pour tous les pécheurs et sur lequel sont venues fondre à la fois toutes les rigueurs de la justice divine, ces paroles d'angoisse extrême, que les évangélistes ont voulu religieusement conserver dans leur forme ancienne, sont le début du Psaume XXI.

Saint Jean ajoute aux synoptiques quelques détails. Il semble que le Seigneur, pour s'assurer que toute la volonté de son Père avait été accomplie, ait alors repassé sa vie, la comparant aux prophéties : il y avait conformité entière. Rien ne manquait à l'obéissance, aux humiliations, à la souffrance. Il était bien seul maintenant, *sine patre*, *sine matre*, comme Melchisédech ; même ses vêtements étaient aux mains des soldats, comme s'il n'était déjà plus de ce monde ; seul, entre la terre qui le repoussait et le ciel qui semblait se fermer. Le dernier moment était venu. Et le Seigneur se souvint, – c'est la pensée de saint Augustin (Sermon CCC, 4) – il se souvint d'une prophétie qui n'avait pas reçu encore son accomplissement, celle du Psaume LXVIII : « *Ils ont mêlé du fiel à ma nourriture, et m'ont donné du vinaigre pour apaiser ma soif.* » Afin que l'Écriture fût réalisée intégralement, remarque saint Jean, il dit : « *J'ai soif!* » Il y avait là, tout près, un vase d'argile contenant la boisson des gardes : un mélange d'eau et de vinaigre. Un sentiment de compassion porta les soldats romains à exaucer cette requête d'un mourant.

Au moment où le Seigneur s'adressait à son Père : *Eloi*, *Eloi*, quelques assistants, comprenant mal l'araméen, ou essayant un cruel jeu de mots, avaient observé : « *Le voilà qui appelle Élie !* » Le nom du prophète était célèbre ; selon la pensée juive, il devait intervenir lors de l'avènement du Messie. Et les soldats se disaient : « *Laissez ; nous verrons bien si Élie viendra le délivrer !* » L'un d'eux courut imbiber d'eau acidulée l'éponge qui se trouvait à l'orifice du vase ; il l'adapta à une longue tige d'hysope, à l'un des roseaux qui croissent jusque sur ces collines arides, et l'approcha des lèvres du Sauveur. Jésus avait refusé le narcotique avant d'être cloué à la croix ; mais il accepta le vin grossier des soldats.

Enfin il dit : « *Tout est consommé!* » C'est l'avant-dernière des « Sept paroles ». Elle signifiait l'achèvement des prophéties, l'accomplissement entier de tout le programme tracé par le Père, la mort imminente. Alors, Jésus poussa un grand cri, et dit : « *Père, entre vos mains je remets mon âme!* » (Ps. XXX, 6.) Et inclinant la tête, il rendit l'esprit.

Au moment où le Seigneur expira, le voile qui fermait l'entrée du Saint des saints se déchira dans toute sa longueur. Le sanctuaire purement national des Juifs allait faire place à un temple spirituel et éternel où la gentilité viendrait se réunir à l'ancien Israël, grâce au sang versé et à la chair déchirée de Jésus-Christ, Victime unique, unique Pontife (Éph., II, 13-16; Hébr., IX). La création tout entière tressaillit : la terre trembla, les roches se fendirent, les tombeaux furent ouverts, et beaucoup de justes qui y reposaient, reprirent leur corps; après la résurrection du Seigneur ils sortirent de leurs sépulcres, vinrent dans la ville sainte et apparurent à plusieurs.

Lorsque le centurion qui se tenait en face de Jésus, le vit expirer après avoir jeté son grand cri, il rendit gloire à Dieu et dit : « *Vraiment cet homme était Fils de Dieu ; c'était un juste!* » Les soldats présents, témoins du tremblement de terre et des autres prodiges, furent très émus, eux aussi, et confessèrent la sainteté du condamné. Enfin la foule des spectateurs, naguère hostile ou railleuse, et maintenant inquiète ou consternée, redescendit le Calvaire en se frappant la poitrine.

À quelque distance de la croix s'étaient groupés les amis du Seigneur, avec les saintes femmes qui l'avaient suivi de Galilée, dans son dernier voyage à Jérusalem. Elles étaient nombreuses. Saint Jean a nommé les plus connues ; et les synoptiques, à leur tour, mentionnent : Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, enfin Salomé, épouse de Zébédée, mère de Jacques le Majeur et de Jean.

La haine des prêtres et des anciens ne semble pas pleinement assouvie ; elle poursuit le Seigneur jusqu'après le trépas Mais en cherchant à se satisfaire, ils coopèrent, à leur insu, au dessein de Dieu : ils attestent la réalité de la mort de Jésus et de sa résurrection. On était au soir du Vendredi saint ; vers six heures allait commencer le sabbat, et même « le grand sabbat », celui qui coïncidait avec les fêtes pascales. D'autre part, une loi du Deutéronome (XXI, 22-23) interdisait que le cadavre d'un supplicié demeurât suspendu au gibet après la fin du jour. Les Juifs s'en souvinrent ; et comme la coutume des Romains était, au contraire, de laisser les corps en croix jusqu'à ce que les oiseaux de proie eussent accompli leur œuvre, l'intervention du pouvoir civil devenait nécessaire pour faire disparaître le corps de Jésus. Les princes des prêtres se rendent donc chez Pilate, et sollicitent l'autorisation de briser, selon l'usage, les jambes des suppliciés, de hâter ainsi leur mort, et d'enlever ensuite les cadavres. Pilate y consent et envoie au Calvaire un peloton de soldats.

Ils vinrent et brisèrent les jambes du premier larron, puis du second, encore vivants. Mais, lorsqu'ils s'approchèrent du Seigneur, ils reconnurent qu'il avait cessé de vivre. Le broiement des jambes lui fut épargné. Pourtant, l'un des soldats, comme pour s'assurer de la mort, ouvrit d'un coup de lance le côté du Sauveur ; et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. Ce n'est pas, semblet-il, la perte de sang produite par le crucifiement qui a été la cause physique de la mort ; les crucifiés perdaient ordinairement peu de sang : autour des blessures se formait bientôt un coagulum qui faisait obstacle à une effusion abondante. Le Seigneur, on l'a supposé, aurait volontairement succombé à une rupture du cœur : l'agonie, la souffrance physique, la douleur morale y suffisaient, et au-delà.

Dans ce jaillissement du sang et de l'eau est impliqué un mystère que saint Jean relève avec soin. Il se souvient de la Genèse et de la mère de tous les vivants tirée du côté d'Adam endormi ; il songe à l'Église ; il songe à l'enseignement de Jésus sur le Baptême et l'Eucharistie (Jn., III, IV) ; il répond à l'hérésie docétiste et gnostique, en montrant chez le Seigneur toute la réalité de la nature humaine (I Jn., V, 6-8) et la réalité de sa mort. Nous avons reconnu souvent dans le quatrième évangile le témoin oculaire : il en réclame formellement ici l'autorité : « Celui qui a vu ces faits de ses propres yeux, en a rendu témoignage, et son témoignage est vrai, et il a conscience de dire vrai, afin que vous croyiez après lui. »

Saint Jean s'applique aussi à recueillir les divers passages de l'Écriture sainte dont les derniers moments du Seigneur fournissent l'accomplissement. Si le *crurifragium* ou brisement des jambes a été omis par les soldats, ce fut pour donner raison à la disposition figurative de l'Exode (XII, 46) et des Nombres (IX, 12) : c'était bien de Jésus, comme du véritable agneau pascal, que les os devaient être respectés : « *Os non comminuetis ex eo.* » (Cf. Ps. XXXIII, 21.) La dernière prophétie, relative au coup de lance : « *Ils tourneront leurs regards vers celui qu'ils ont transpercé.* » (Zach. XII, 10), pourrait s'entendre ou des Juifs reconnaissant un jour, par la foi, celui qu'ils ont crucifié, – au même titre qu'ils se guérissaient, de la morsure des serpents, dans le désert, en regardant le serpent d'airain (Nomb. XXI, 8) ; ou, de la venue du Seigneur comme triomphateur et comme juge ; ou bien enfin des gentils eux-mêmes, représentés au Calvaire par les soldats romains, et qui se tourneront bientôt vers le Sauveur.